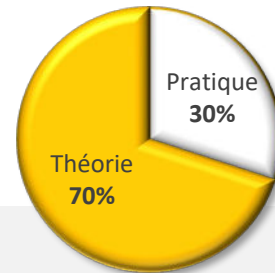




Formation **Habilitation Électrique** **H0 B0 H0(V)** Opérations d'ordre non-électrique

Fiche technique - Programme de formation



7h00

Article R.4544-6 du Code du Travail : « L'accès aux locaux ou emplacements à risques particuliers de choc électrique mentionnés à l'article R.4226-9 est réservé aux personnes titulaires d'une habilitation appropriée... »

Pour résumé :

L'habilitation **B0-H0(V)** s'adresse aux travailleurs **non électriciens** amenés à évoluer à **proximité d'installations électriques**, sans jamais intervenir dessus. Elle **n'autorise aucune opération d'ordre électrique**.

Cette formation vise à **prévenir les risques** d'accidents électriques, en sensibilisant les salariés aux dangers présents **dans leur environnement**.

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser le personnel aux dangers de l'électricité dans les environnements de travail.
- Donner les connaissances nécessaires pour appliquer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Appliquer les principes de sécurité dès la planification et la réalisation des interventions non électriques.

Public visé :

Toute personne effectuant des tâches non électriques dans des locaux réservés aux électriciens ou à proximité de pièces nues sous tension.

Prérequis :

Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Compétences visées :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les effets du courant électrique sur le corps humain ainsi que les moyens de protection collective et individuelle.
- Respecter les prescriptions de sécurité réglementaires en lien avec son habilitation.
- Situer son rôle et ses limites dans le cadre d'interventions d'ordre non électrique.
- Identifier les différents acteurs de la prévention ainsi que leurs rôles et missions.

Durée :

1 jour, soit 7H00 en présentiel

Effectif :

De 1 à 10 participants

Lieu de formation :

De préférence dans les locaux de l'entreprise, **idéalement dans l'environnement de travail des participants**, avec une salle sécurisée pour la théorie et les mises en situation pratiques.

Accessibilité :

Kadekol assure l'accessibilité aux **personnes en situation de handicap** via un référent dédié. Aménagements possibles sur demande, avant l'inscription:

✉ contact@kadekol-formation.fr

☎ 01.71.84.05.65

🌐 Kadekol.formation.fr

Diplôme et durée de validité :

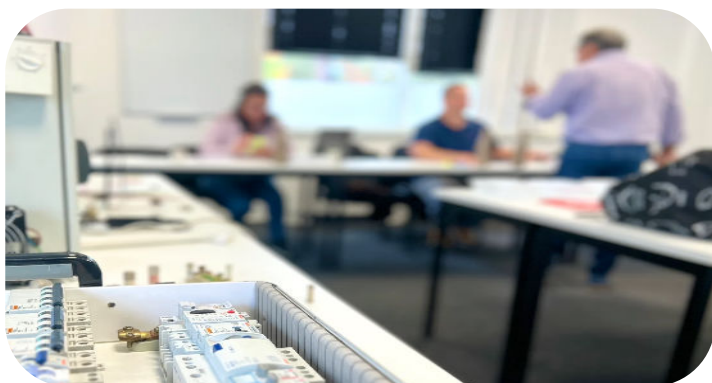
L'habilitation est délivrée par l'employeur, sur la base de l'avis du formateur. La durée de **validité est de 3 ans**, sous réserve du maintien des compétences et de l'environnement de travail.

Intervenant :

Formateur habilité, expérimenté en prévention des risques électriques et formé à la pédagogie pour adultes.

Moyens pédagogiques :

- Système de projection, tableau, ressources multimédia ;
- Maquettes, outillages et matériels électriques ;
- Kit de protection individuelle.



Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluation des savoirs et savoir-faire selon la norme NFC 18-510 :

- **QCM** : minimum 15 questions, réussite $\geq 70\%$.
- **Mise en situation** : réalisation sur situations de travail. Acceptation : maximum 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure.

Le participant doit avoir **suivi l'intégralité de la formation** pour être évalué.

En fin de formation, le formateur émet un **avis sur le symbole d'habilitation visé**, pouvant inclure des recommandations. Cet avis est remis à l'apprenant et à l'entreprise. **L'employeur reste seul décisionnaire** pour délivrer l'habilitation.

Ressources documentaires :

- Référentiel de l'habilitation électrique (Norme NFC 18-510)
- Recommandations de l'INRS (ED6127)

Documents remis en fin de formation :

- Attestation de fin de formation
- Fascicule reprenant l'intégralité de la formation

Délai d'inscription :

Inscription 24h00, au plus tard, avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

Tarifs :

- Intra-entreprise : à partir de 790€/TTC
- Inter-collective : nous consulter



Opérations d'ordre non électrique - Exécutant non-électricien / Chargé de chantier



PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation électrique H0 B0 H0(V)

PARTIE THÉORIQUE 70% (2H00)

Présentation générale de la formation :

- Accueil et présentation du formateur et des stagiaires.
- Organisation administrative, présentation du programme et du déroulé pédagogique.

1. Thèmes communs :

1.1 Notions fondamentales d'électricité :

- Définitions clés et grandeurs électriques (tension, intensité, résistance)
- Types de courant (alternatif / continu)
- Domaines de tension : limites, reconnaissance des matériels.
- Ouvrages, installations électriques et locaux réservés aux électriciens.

1.2 Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.

1.3 Facteurs de gravité et statistiques d'accidents.

1.4 Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.

1.5 Protection collective : principes de prévention, mesures, équipements et signalisation.

1.6 Risques liés aux matériels, outillages et à leur manipulation.

1.7 Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie (réactions, premiers gestes).



2. Thèmes spécifiques aux personnels non-électricien :

3.1 Matériels électriques dans leur environnement (identification, fonction, caractéristiques).

3.2 Equipements de protection individuelle (EPI) : identifier, vérifier, utiliser, entretenir.

3. Thèmes spécifiques H0 B0 H0V - Opérations d'ordre non-électrique :

4.1 Limites de l'habilitation et activités autorisées et/ou interdites.

4.2 Documents types : attestation de consignation, autorisation de travail.

4.3 Acteurs concernés : identification, rôle et fonction (employeur, chargé de travaux...)

4.4 Organisation et surveillance de la zone de travail.

PARTIE PRATIQUE 30% (5H00)

Mise en application sur le terrain (*intra-entreprise*)

- Visite des installations, observation des locaux et de l'environnement.
- Identification des zones à risques et des distances de sécurité.
- Reconnaissance des équipements électriques.

Échanges pratiques :

- Discussion autour des mesures de prévention spécifiques au site et aux activités des stagiaires.



Épreuve théorique : QCM

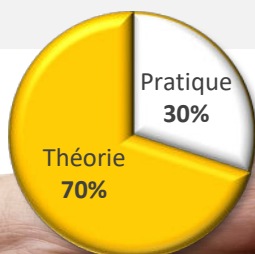
Dangers de l'électricité, appareillages électriques, distances et zones d'environnement, limite des interventions du H0 B0 H0(V).

Épreuve pratique : Mise en situation qui porte sur :

- Les distances de sécurité.
- Le repérage d'une zone dangereuse IP2X.

Bilan de la formation et process administratif :

- Enquête de satisfaction à chaud
- Signature de la feuille de présence



Formation / Prévention des risques professionnels



kadékol.
La formation au delà de la théorie